

LETTRE , d'accompagnement aux Parents d'enfants retenus en pré sélection Auvergne.

La nouvelle équipe de la commission alpine du Comité d'Auvergne réunie le 5 mai 2009 a posé les fondements d'un projet sportif à cinq ans, qui débute dès cet été, par l'organisation de camps d'entraînements sur le glacier de Tignes. Les temps de ski proposés, par niveaux et catégories d'âges doivent servir à la constitution de programme d'entraînement appropriés aux orientations de chacun des enfants concernés.


Les responsables des commissions sportives des clubs ainsi que les entraîneurs intervenants dans ces clubs ont, conjointement, listé les éléments répondants aux critères de présélection ouvrant l'accès aux camps. (**l'âge, le niveau technique acquis, l'engagement personnel à l'entraînement au sein du club, le potentiel à figurer et représenter l'Auvergne par un résultat probant sur une épreuve nationale**) Les camps ne sont pas des temps de ski substitutif à ceux qui pourraient être offerts par les clubs.

Vous êtes destinataire de cette lettre car votre enfant a été listé par son club et que celui-ci croie en son potentiel.

La **nouvelle politique sportive du comité d'Auvergne** est portée sur les catégories jeunes (poussins, benjamins, minimes) avec comme objectif de voir les meilleurs d'entre eux accéder aux structures pôles espoirs de la fédération. Il est entendu que le parcours est des plus compliqué et que tous n'y accéderont pas.

Cependant il est du devoir des clubs et du comité de produire des minimes performants techniquement pour « pouvoir/vouloir », en deuxième orientation accéder facilement aux filières des brevets d'état. A ce titre le comité d'Auvergne accompagnera par des temps de stages et programmes particuliers les catégories des cadets et juniors dans une filière formation.

Le principe des camps : Il s'agit de temps de ski reposant sur un principe de mutualisation des moyens d'entraînements. Les camps sont ouverts à d'autres structures que celles des clubs Auvergnats, permettant à des éléments extérieurs de bon niveau de venir **apporter l'émulation technique à nos meilleurs compétiteurs**. La confrontation et l'échange étant des éléments incontournables aux progrès techniques et chronométriques de nos jeunes. (Nous partagerons nos temps de ski avec des compétiteurs issus de club, de districts ou de comités du Mont-blanc, des Vosges, de Savoie, du Dauphiné, du Lyonnais ou des Pyrénées..)

Les dates des camps sont arrêtées. Correspondant à des profils d'âges et de niveau technique elles ne peuvent être modulées. (les couleurs catégories  correspondent aux dates des camps)

Les cadres techniques, intervenants sur les camps croiseront leurs recueils de données concernant chaque enfant ayant participé aux camps. Les critères retenus pour cette évaluation seront exposés et de fait, connus de tous. **En septembre vous sera demandé de vous positionner sur le programme proposé à votre enfant.**

La filière haut niveau : (concernera des benjamins et des minimes) imposera:

Le programme d'été (20 jours) aura été essentiel pour débiter son engagement dans la filière.

Un aménagement du temps scolaire pour quatre stages de 5 jours en préparation automnale.

Un investissement financier que nous nous efforcerons d'accompagner.

Un engagement familial laissant envisager un projet à long terme.

(Par le biais de partenariats d'entraînement, ces éléments seront extraits et confiés à d'autres structures fédérales que celle du comité d'Auvergne. La mutualisation des moyens et des

compétences sur les temps d'entraînements ainsi partagés doit nous permettre acquérir un savoir faire et de tendre, à long termes, vers une certaine forme d'autonomie.)

La filière compétiteurs : (concerne toutes les catégories d'âges de poussins à juniors)

Les poussins : Il reste du ressort des clubs de former ses poussins. Cependant sur le même principe de camps que pour les autres catégories, les meilleurs éléments seront, sur proposition des clubs, réunis sur des temps de stages communs. (5 jours été, 10 jours automne, et rassemblements programmés sur le massif durant la saison)

Les benjamins : Les clubs ont listé les meilleurs éléments et ces derniers ont été invité à participer aux camps d'été. Il sera proposé un programme automnal de 12 jours dont 9 jours pris sur le temps scolaire et des temps de rassemblements programmés sur le massif durant la saison.

Les minimes : Les clubs ont listé les meilleurs éléments et ces derniers ont été invité à participer aux camps d'été (20 jours programmés). Il sera proposé un programme automnal de 15 jours dont 12 jours pris sur le temps scolaire et des temps de rassemblements programmés sur le massif durant la saison.

Les minimes ayant intégré une structure pôle sont suivi par le comité mais leur temps d'entraînement est confié à une structure fédérale d'appui. Des temps d'entraînement pourront cependant, à l'occasion être partagés.

Les cadets : (deux cas de figures) soit issus de la filière haut niveau du comité, soit dans la continuité de la filière compétition.

1. Ils peuvent poursuivre l'aventure et s'engager dans les circuits de compétitions FIS (nationaux et/ou citoyens) : des règles de participation et de prise en charge financière par le comité seront fixées d'ici septembre

Les clubs ont listé les meilleurs éléments et ces derniers ont été invité à participer aux camps d'été (20 jours programmés). Il sera proposé un programme automnal de 15 jours dont 12 jours pris sur le temps scolaire et des temps de rassemblements programmés sur le massif durant la saison.

2. Il s'inscrivent dans l'optique de l'obtention des brevets d'état et rejoignent le programme et temps d'entraînement proposé par le comité au titre de la formation professionnelle.

La filière formation proposera aux juniors 1^{ère} année ainsi qu'aux cadets du massif de rejoindre le programme automnal (qui reste à établir) et les temps de stages communs organisés sur notre massif.

Les juniors 1^{ère} année (mois de 100 points FIS)

Les juniors 2^{ème} année (mois de 80 points FIS)

Les juniors 3^{ème} année (mois de 50 points FIS) : soit issus de la filière haut niveau du comité, soit dans la continuité de la filière compétition.

Ils peuvent poursuivre l'aventure et restent engagés dans les circuits de compétitions FIS (nationaux et/ou citoyens) : des règles de participation et de prise en charge financière par le comité seront fixées d'ici septembre

Les clubs les ayant listé, ces derniers ont été invité à participer aux camps d'été (20 jours programmés). Il sera proposé un programme automnal de 15 jours dont 12 jours pris sur le temps scolaire et des temps de rassemblements programmés sur le massif durant la saison.

Les juniors 1^{ère} et 2^{ème} année, ne répondant pas aux critères de points sont invités à rejoindre le programme des juniors répondant aux critères, sous condition d'être engagé dans la filière du brevet d'état de ski alpin (test technique ou euro-test acquis). Le comité les ayant listés, ces derniers ont été invité à participer aux camps d'été (20 jours programmés). Il sera proposé un programme automnal de 15 jours dont 12 jours pris sur le temps scolaire et des temps de rassemblements programmés sur le massif durant la saison).

Ils peuvent s'engagés dans les circuits de compétitions FIS (nationaux et/ou citadins) : des règles de participation et de prise en charge financière par le comité seront fixées d'ici septembre.

Les juniors 3^{ème} année, ne répondant pas aux critères de points sont invités à rejoindre le programme des juniors répondant aux critères, sous condition d'avoir validé leur « euro-test » Le comité les ayant listés, ces derniers ont été invité à participer aux camps d'été (20 jours programmés). Il sera proposé un programme automnal de 15 jours dont 12 jours pris sur le temps scolaire et des temps de rassemblements programmés sur le massif durant la saison). Ils peuvent s'engagés dans les circuits de compétitions FIS (nationaux et/ou citadins) : des règles de participation et de prise en charge financière par le comité seront fixées d'ici septembre.

Les conditions financières :

Coût journée : restant à la charge du stagiaire sur les camps d'été : 48€ jour .

Philippe DELOR
Président de la commission alpine